

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GZSSLER, SION

Compte de chèques N^o 112 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 48

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation ormale et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES :

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
Réclame 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois
année 6 mois 1 mois
Valais et Suisse 8.— 4.25 2.60
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine 16.— 8.— 5.20
Envoi par numéro 18.— 10.50 5.75

Haricots!!

sommes acheteurs toutes quantités
Maurice GAY, Sion.

Racines de gentiane

dés maintenant, jusqu'en hiver. Offres à A. GERBER, distillerie, St-Cergue, Vaud.

On demande PAILLE DE SEIGLE

battue au fléau.
Maurice GAY, Sion

„HERMES“

Se vendent au détail au prix maximum de 50 centimes la boîte d'environ 100 tablettes
S. A. Hermes, Zurich.

Royal Geisha

le meilleur Régénérateur de la Chevelure.

Prix du flacon Fr. 3.75
Cette eau inoffensive n'est pas une teinture, mais par son action tonique et particulière elle rend toujours aux cheveux gris la couleur, la force et l'apparence de la jeunesse. Cette préparation est en même temps une lotion antipelluculaire par excellence.
Succès infailible et absolu. Ne tache pas et ne poisse pas. Ce produit est en vente dans les bons magasins de coiffure et chez

A. Jaggi-Heyer
Berne-Ostermundigen

bonnes ouvrières

et leur offre bons salaires et logement. P 32/48 L

Après fenaison faite

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166

Louis Mariethoud

Milaines de Berne

de toiles, de lingerie de cuisine et de table à WALTHER-GYGAX fabricant, à BLEIENBACH Bern.

„Mercure“

La plus grande maison suisse de

Cafés, Thés et Chocolats.

Autres spécialités:
Confitures, Conserves, Biscuits, Bonbons, etc.

L'énorme débit de marchandises aux consommateurs mêmes en garantissant la fraîcheur et en permettant la vente aux prix du jour les plus bas.

Plus de 115 et prochainement plus de 120 succursales en Suisse.

Potagers garnis

Tous systèmes

Articles de ménages

Buanderies contenant 75, 100, 125 et 150 l

L. Pfefferlé-Boll, Sion
Téléphone No 21

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

REICHENBACH PRES

S. A., SION

Amenagements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

ATELIER VALAISAN D'AGRANDISSEMENT

Place du Midi - SION - Place du Midi

GASTON ZUFFEREY

photographe et dessinateur portraitiste ne fait que des travaux très soignés et artistiques.

Au fusain - Au pastel A l'aquarelle En peinture à l'huile.

Adressez vous à une maison du pays et vous serez bien servis.

Pour remplacer à bon marché le vin Nous recommandons

CIDRE 1^{ère} qualité

diverses sortes en tonneaux et bouteilles Société de la Cidrerie de l'Emmenthal, RAMSEL. Demandez la liste des prix. Diplômé à ZURICH 1916

Ensuite du décret du Conseil fédéral du 8 juin

tout bois de châtaignier comestible

doit être exclusivement réservé aux fabriques suisses de Tannin. 0.1790 Q 2

Les offres pour toute quantité de bois disponible sont à adresser à la Fabrique suisse d'extraits Tanniques S. A. Olten

Grippe épidém. Espagnole

menace vos

Bronches et Intestins

lutez énergiquement par l'emploi des remèdes simples

Tisane Antigrippale antiseptique du

Prof. DeLatorre, herboriste, 25 rue des Alpes Genève

Téléphone 5082 Reçoit tous les jours. - Expédition contre rembour.

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharmac. BALE

Prix Fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices, et jambes sèches, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Pharmacie St-Jacques, Bâle Sion: Pharmacie Zimmermann Martigny: Pharmacie Lovey Sierre: Pharmacie Burgener Pharmacie de Chastony Refuser les produits similaires

MALADES

désespérés, adressez-moi un peu de votre urine du matin, indiquez-moi votre âge, vos occupations, quelques renseignements au sujet des troubles malades ressentis, et je vous enverrai de quoi vous guérir. H. DROZ, Herb., St-Maurice, Neuchâtel, consultations gratuites les dimanches et lundis. OF.494N.

Sage-femme diplômée Mme Dupanloup-Lehmann

rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare) GENEVE, tél. 34.87, reçoit des pensionnaires. Consultations soins médicaux. Discretion. Prix modérés. Man spricht deutsch. Guérison complète du

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie et de rhumatismes un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo à Grenoble (France) qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demand.

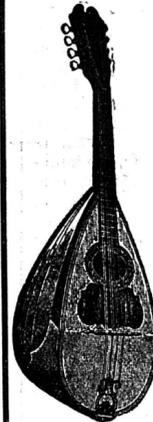
MORDASINI & Cie

Massenzia WATH & Cie.

Nous vendons aux conditions les plus avantageuses, montres, bijoux, métaux-bracelets, bijoux en métal, argent, or, platine, tous genres, choix toujours disponible aux conditions les plus avantageuses.

Réparations très soignées pièces ordinaires et compliquées, Bureau, rue de la Tour-Matresse, 10, au 1^{er}, Genève.

La crème pour chaussures



MANDOLINES
GUITARES
ACCORDÉONS
CITHARES
FLUTES

ACCESSOIRES

CHOIX IMMENSE - GARANTIE

CATALOGUE 22 GRATIS

HUG & C^o - BALE

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1897



Souliers militaires, à soufflets

ferrés à frs. 30.-

ULYSSE CAMPICHE Tunnel, 4, LAUSANNE.

Jusqu'à épuisement du stock nous offrons:

SOULIERS DE CAMPAGNE p. garçons. Série 36 à 39, ferrés, art. 1^{er} choix frs. 22.-

Le même article pour hommes série 40 à 44 frs. 25.-

Envoi contre remboursement.

Pour dames, série 36 à 42

SOULIERS BAS à lacets croûte Ire, fortes semelles à frs. 17.50

SOULIERS BAS, croûte de veau, cuir souple frs. 19.50

BOTTINES, croûte sans doublure, ferrées frs. 22.50

BOTTINES, croûte II, semelles non ferrées frs. 22.-

Nerfs résistants et sains

chose indispensable plus que jamais, sont garantis par l'emploi de l'

ELCHINA

Aliment suprême pour les nerfs
Le flacon 3 fr. dans toutes les pharmacies

Viandes

de 1^{ère} qualité

Bœuf bouilli à frs. 1.80, 2.- et 2.40 la livre

Bœuf pour rôti 1.90, 2.40 et 2.80 »

Bœuf salé extra 1.80, 2.- et 2.80 »

Belles tétines fraîches et salées à frs. 1.50 »

Graisse de bœuf à fondre 3.- »

QUARTIERS ENTIERS

Devant, francs 4.20 - derrière, frs. 5.-, le kilog.

Poids moyens de 60 à 100 kilos.

CHARCUTERIE

Petit salé de porc à frs. 2.50 la livre

Côtelettes de porc fumées 6.- »

Beaux jambons bien fumés 6.- »

Saucissons vaudois secs 5.- »

Saucissons vaudois, 1^{ère} qualité 4.- »

Saucisses au foie et aux choux 4.50 »

Saucisses de bœuf 3.50 »

Saucisses à rôti et frire 4.50 »

Boudin et lebrévust 1.50 »

Viennerlis 0.50 la paire

Schublings de St-Gall 1.50 »

Pieds de porc 1.- la pièce

Cervelets et gendarmes, 0.45 cts. la pièce ou fr. 5. la dz.

SPECIALITE

Beau bœuf salé et fumé frs. 3.25 la livre (gras et sans os)

CONSERVES

Museau de bœuf frs. 1.50 la boîte

Salade de tripes 1.50 »

Sardines et thon 1.35 »

Saumon et ceps 1.20 »

Haricots verts 2.20 »

Cassoulets au jambon 2.50 »

Tomates concentrées 1.50 »

MAISON HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.80

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement. Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.



MARQUE ELEPHANT

L'EXCELLENTE CHAUSSURE DE FATIGUE
Demandez cette Marque suisse dans les magasins de chaussures et assurez-vous du timbre sur la Semelle!



MESDAMES!



Beauté ravissante

en 5 ou 8 jours
Pour obtenir un teint frais et d'une pureté incomparable, utilisez

SERENA

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant, le teint devient éblouissant et la peau veloutée et douce. SERENA fait disparaître rapidement les impuretés désagréables de la peau, comme rougeurs, rides, cicatrices, feux, taches jaunes, rougeurs du nez, éruptions, points noirs, etc. Préparation absolument inoffensive et d'une efficacité sans pareille.

En vente à Frs. 4.50 SUCCES GARANTI

Grande parfumerie EICHENBERGER

Rue de Bourg, 21, Lausanne

Au dehors, envoi discret par poste, franco



Sacs de tous genres

achètent, vendent et réparent

Société du sac et de matières brutes à Berne.

Voulez-vous posséder une belle MOUSTACHE

même depuis l'âge de 16 ans, ainsi qu'une forte chevelure et une forte barbe?

Demandez Nivla

préparation de renommée universelle et seule véritable; stimulant immédiatement la croissance. Résultat étonnant prompt et sûr.

Même effet sur la chevelure des Dames

Plein succès garanti!! Envoi discret franco contre remboursement:

1^{re} force à fr. 2.90

2^{me} force à fr. 4.30

Extra forte à fr. 6.50
Seul dépôt pour la Suisse: Grande Maison d'Exportation

„TUNISIA“ LAUSANNE

LETRE DE PARIS

La situation générale

La bataille de Reims — c'est ainsi que les Allemands désignent leur offensive — a complètement échoué. L'ennemi, cette fois, n'a pu ni nous surprendre, ni nous entamer sérieusement. Imitant leur manœuvre, nous avons évacué nos premières lignes et nous avons victorieusement nos positions de combat. Nous avons fait mieux encore. Tandis que l'ennemi s'acharnait sur Reims, nous nous sommes jetés sur Soissons; l'ennemi voulait réduire le saillant de Reims; nous avons voulu réduire le saillant de Château-Thierry. Nous l'avons contraint à une nouvelle retraite de la Marne, moins importante que la première, mais tout aussi grosse de conséquences puisqu'une fois de plus, au moment où il se croyait maître de son destin, nous lui avons enlevé l'initiative de la lutte et l'avons contraint à abandonner son offensive pour défendre pied à pied un terrain intenable, qu'il évacuera de lui-même, demain.

Ce terrain, c'est tout le gain réalisé par l'offensive du 28 mai, partie du Chemin des Dames, pour traverser l'Aisne, la Vesle, et aboutir à Château-Thierry.

Ce terrain, c'est une poche dont l'ouverture est représentée par la route de Soissons à Reims, et la profondeur par la route de Soissons à Château-Thierry. Cette route, nous la tenons sous notre feu, nous en avons conquis la majeure partie, nous avons contraint les Allemands, par suite, à vider le fond de la poche. Notre désir eût été qu'il vidât la poche tout entière. Encore une fois, il la videra de lui-même, dans quelques jours, parce que, n'ayant pu l'élargir, il s'y trouve comme dans un cul-de-sac, environné de trois côtés par nos armées qui le talonnent et lui enlèvent la liberté de ses mouvements.

Il est à remarquer au surplus que ce terrain, trop étroit pour que les Allemands puissent en tirer parti, maintenant surtout qu'une des artères principales qui le sillonnent leur est virtuellement enlevée, ne contient que peu de routes, et par conséquent ne permet pas un ravitaillement suffisant de la ligne de combat. Que notre aile droite avance jusqu'à Ville-en-Tardenois, et l'aile gauche jusqu'à Fére-en-Tardenois, et c'est toute la rive sud de l'Ouq que l'ennemi, pris à la gorge, devra évacuer.

Cette évacuation est en quelques sorte indiquée par le destin. Pour le moment, les Allemands se bornent à maintenir ferme l'ouverture de la poche Soissons-Reims. Si nous avions pu enlever Soissons, ils étaient matériellement contraint à une retraite si précipitée qu'ils auraient perdu la moitié de leurs effectifs.

Telles sont les perspectives encourageantes qui s'offrent à nous, grâce à l'habile manœuvre du général Foch. Attendons-en avec calme la réalisation. J. S.

SUISSE

La mésaventure du général à Fribourg

Nous avons raconté, dit « la Liberté » la gracieuse réception que l'hôpital des bourgeois a faite, l'autre jour, au général Wille. Le général en avait paru fort satisfait, mais, les jours suivants, ce fut une autre chanson: rapport du général où il se plaignait qu'il n'eût personne trouvé là, qui fût de l'armée et surtout pas le médecin militaire.

Hâtons-nous d'expliquer cette déconvenue. Le général était arrivé en auto à Fribourg pour voir ses soldats malades. Il n'avait pas fait prévenir le commandant de place ni le colonel du régiment valaisan; il voulait voir par lui-même sans que rien fût truqué dans le spectacle. Dans nos murs, il avisa le premier venu et lui demanda où était l'hôpital. Pour un Fribourgeois pur sang, il n'y a à Fribourg qu'un hôpital: l'hôpital des Bourgeois. Dans l'esprit du général, il n'y avait qu'un hôpital à Fribourg: l'hôpital où étaient ses militaires. Et le général fut acheminé vers l'hôpital des Bourgeois, où eut lieu la visite cordiale que nous avons dite. Il y a trouvé seize soldats malades et il n'a pas songé à demander s'il y en avait d'autres. On n'a pas osé lui suggérer que sa visite ailleurs, à la caserne de la Planche et à l'école de la Neuveville, ou à l'institut de Bertigny, ferait plaisir.

Il sera le premier à rire de sa mésaventure, lorsqu'il saura ce qui s'est passé.

Le cas du colonel Hauser

La commission de neutralité a passé à l'examen des critiques adressées au médecin d'armée à propos de la « grippe espagnole ». Elle a exprimé tout d'abord sa douloureuse sympathie aux victimes de cette terrible maladie et notamment aux familles de tant de braves soldats morts au service de la patrie.

Elle a pris acte de la déclaration du Conseil fédéral que le service de l'internement n'est plus subordonné au médecin d'armée et qu'il est pourvu d'une direction spéciale.

En ce qui concerne les accusations dirigées contre la direction du service sanitaire de l'armée, la commission a adopté, après une longue discussion, les propositions du colonel Buhlmann.

Une minorité avait proposé à la commission des pleins pouvoirs de procéder elle-même à cette enquête et d'inviter le Conseil fédéral à suspendre le médecin d'armée de ses fonctions, en attendant le rapport de l'enquête

CANTON DU VALAIS

Rapport du comité valaisan de secours pour les Belges

Nous extrayons de ce rapport les renseignements suivants:

L'œuvre de secours aux réfugiés belges a été introduite, en Valais, par M. le juge cantonal Jean-Charles de Courten, à Sion, au moyen d'un appel qu'il fit insérer dans les principaux journaux du canton, vers la mi-octobre 1914.

On répondit à cet appel avec enthousiasme. Les offres d'hospitalisation parvenues à M. de Courten dépassèrent le millier. Beaucoup de dons en argent et en nature furent recueillis.

Pour faire face à la besogne croissante et préparer la réception des réfugiés, M. de Courten s'entoura de quelques collaborateurs: M. le révérend curé Jean et Mme Lucie de Courten; puis Mmes Mathilde Roten et Hélène Bruttin; enfin Mlle Antoinette de Courten et M. le Dr Mangisch, qui dirigea l'œuvre pendant quelques mois, à la place de M. de Courten, appelé sous les drapeaux ou empêché.

Les premiers réfugiés belges, au nombre de 27, arrivèrent en Valais le 10 novembre 1914. C'étaient des adultes isolés ou des familles entières. Ils furent répartis dans les localités de Sion, Sierre, Montana, Champéry et Vernayaz. Mais, soit que le séjour dans nos montagnes leur fit un trop vif contraste avec les habitudes des grandes villes industrielles, soit qu'une situation s'offrit à eux, dans les pays alliés ou ailleurs en Suisse, ces réfugiés nous quittèrent après un certain temps, si bien qu'il n'en reste plus qu'un seul aujourd'hui, à Vernayaz et un autre à Sion.

Les petits Belges arrivèrent en sept convois, s'échelonnant du 15 juin 1915 au 20 mars 1916.

Ils ont été répartis comme suit: Sion 41, Ardon 7, Saxion 4, Martigny 8, Orsières 4, Evionnaz 8, Saint-Maurice 15, Monthey 13, Troistorrens 2, Val d'Illiez 3, Champéry 2, Vionnaz 2, Vouvray 2, Total 111 enfants.

Sur ce nombre, sept enfants sont depuis rentrés en France (en 1916 et 1917); six de Saint-Maurice et un de Monthey.

En général, l'hospitalisation des petits Belges a donné entière satisfaction. Au début, quelques enfants se sont montrés insoumis et difficiles; mais, c'est là une infime minorité. D'ailleurs, le repos, la bienfaisante atmosphère familiale, les soins moraux et matériels qui leur sont prodigués, n'ont pas manqué de transformer en de très gentils sujets ceux dont la conduite avait tout d'abord laissé à désirer. L'air vivifiant de nos montagnes a exercé également une très heureuse influence sur la santé de nos petits Flamands.

La mobilisation et les offices communaux de ravitaillement

On nous écrit: S'il est une tâche ardue actuellement dans le Service administratif des communes, c'est bien le ravitaillement. C'est pourquoi, vu le travail intense et permanent qu'exige ce Service, les préposés aux offices de ravitaillement particulièrement à l'office de pain, ne devraient en tous cas pas être mobilisés, d'autant plus que dans la plupart des communes, ces hommes font en même temps partie de l'Administration. Il faut vivre parmi une grande population pour voir les dérangements et les désagréments que cause la mobilisation d'un chef de service communal. Combien de fautes se glissent pendant l'absence du principal et qui ne sont pas imputables au remplaçant! Les affaires en souffrent et le public n'est pas servi, surtout en ce moment d'épidémie, où tout, à tour, principaux et remplaçants sont alités. Jusqu'au 15 mai dernier, les Offices de Pain n'étaient plus appelés au service. Pourquoi a-t-on mal réfléchi en haut lieu, et a-t-on abrogé le premier arrêté? Nous espérons que les communes se feront un devoir de s'adresser à l'Adjudence de l'Armée pour voir remédier à cet état de choses et licencier sans retard, en ce moment critique, nos Offices de pain. Nul doute qu'il y aura satisfaction. On licencie les ouvriers d'usines, des mines, etc., pourquoi ne viendrait-on pas en aide au service général des communes? Tout est cher, au moins que les distributions soient légales et surtout régulières.

Un citoyen réclamant au nom de tous.

Fruits séchés

Le Département suisse de l'économie publique a mis hors de vigueur sa décision du 28 novembre 1917, fixant les prix maximum pour les fruits séchés.

REVUE COMMERCIALE

Denrées monopolisées. — Prix sans changement. Une première répartition de 2 kg. et demi de sucre cristallisé pour les confitures, par personne, a été effectuée dans le courant de juillet au prix de fr. 1.36 le kilo.

Cafés. — On signale de fortes gelées au Brésil qui ont causé de très grands dégâts aux plantations de café.

Les importateurs suisses continuent à augmenter leurs prix et il est matériellement impossible aux détaillants de se procurer des cafés aux prix fixés par le Bureau des 4 Syndicats de la branche alimentaire.

Chocolat. — Les travaux préparatoires pour la création d'un « chocolat populaire » sont terminés. Le Commissariat central des guerres livrera aux fabricants le sucre à un prix permettant à ceux-ci de vendre un chocolat à 3 fr. 50 le kilo au lieu de 5 fr. 20.

Saccharine. — La maison « Hermès », à Zurich, informe les détaillants que les comprimés de saccharine « Hermès » doivent se vendre au public au prix maximum de 50 ct la boîte d'environ 100 tablettes.

Légumes secs. — La principale cause de la rareté des légumes secs, pois, haricots, fèves, lentilles, etc., et de la hausse exagérée qui en est résultée, provient de leur mouture pour la fabrication de la pâtisserie et de la biscuiterie sans carte de pain.

La mouture des légumes secs qui, on le sait, possèdent une valeur nutritive de premier ordre, ne devrait être autorisée que pour leur vente aux consommateurs sous forme de farineux, pour potages et de potages instantanés.

Ananas. — La dernière récolte d'ananas a surpassé toutes les précédentes. Les îles d'Hawaï pourront exporter 1,500,000 caisses de ce fruit délicieux dont nous sommes complètement dépourvus en Suisse.

Saindoux. — Le Gouvernement français a autorisé l'exportation des cinq millions de kilos de saindoux arrivés récemment à Certe à l'adresse du Département suisse de l'économie publique.

Huile de Soya. — De tous côtés se font entendre des réclamations et des protestations au sujet de la qualité de l'huile de Soya livrée aux commerçants par la Centrale fédérale des graisses.

Cette dernière a décidé de raffiner les quantités encore disponibles avant de les répartir à la consommation.

Epices. — Deviennent de plus en plus rares. On nous assure qu'il s'est vendu du poivre à 30 fr. le kilo. Il serait intéressant de connaître le prix de revient de cette marchandise à son arrivée en Suisse.

Sel. — Le Conseil d'Etat du canton de Genève a fixé le prix de vente du sel de cuisine à 35 centimes le kilo.

Pétrole. — En suite de la pénurie de cet article, il n'est livré qu'aux ménages qui n'ont ni gaz ni électricité.

L'Epicier, suisse)

Pour le 1er août 1918

On nous écrit:

Des calamités nouvelles s'ajoutent à celles qui sévissent depuis quatre ans sur la Suisse. Non seulement, la guerre sans merci rougit notre horizon et nous entoure d'une couronne sanglante. Non seulement la disette nous domine lentement et succède à la pénurie comme la gêne avait succédé à l'abondance. Mais une épidémie décime nos troupes mobilisées et notre population civile, couchant dans la tombe de jeunes mères à côté de centaines de jeunes hommes. Mais encore la révolution gronde: elle éclatera, dans huit ou quinze jours peut-être, sous forme de cette grève générale nationale votée dimanche par le congrès des socialistes suisses. Ainsi quand la patrie souffrante et faible chancelle, ses fils se rassemblent, non pour la soutenir mais pour la renverser. Les intérêts de classe priment l'intérêt général. Le cri de l'estomac et de la bouche couvre l'appel du sol paternel.

Il est vrai qu'une partie de ces révoltés sont animés par le besoin, menacés de la détresse. Les spéculateurs, les industriels cupides qui ont fait monter artificiellement le prix de leurs produits pour profiter du trouble général, tous les producteurs, propriétaires, intermédiaires, qui ont battu monnaie du malheur public, qui ont songé avant tout à remplir leur poche, tous ces profiteurs petits et grands, citadins et campagnards, ont donné à la classe ouvrière l'exemple de l'égoïsme, lui ont montré comment on exploite une situation critique. L'exemple porte ses fruits. Le péril est grand pour la Suisse.

Voici donc notre cinquième 1er août de guerre. — 1914, le tocsin, la générale, l'angoisse de l'inconnu menaçant 1915, l'étonnement de se trouver au milieu de la mêlée; la reconnaissance d'être indenne et solide encore au centre du tourbillon. 1916, les difficultés économiques se font sentir; la vie chère commence et l'on n'aperçoit pas encore la fin de la guerre; on glisse insensiblement de la dictature militaire au régime des pleins pouvoirs civils. 1917, on souffre moins de la mésintelligence des deux Suisses, parce que les difficultés économiques et politiques grandissent, parce que beaucoup d'yeux s'ouvrent qui n'avaient pas su voir, parce qu'aussi la lassitude de la guerre s'empare de tous ceux qui ne sont pas exaltés ou résignés.

1918... Que tous les vœux paraissent vains. Que toutes les paroles soient faibles au prix des réalités, comme ces oiseaux affaiblis par la captivité: la cage s'ouvre, les ailes multicolores prennent l'essor, mais la bise les rabat, d'un coup brutal, les précipite et les brise aux parés de la rue.

Pas de vaines paroles. Pas de cantiques d'espoir, bien que l'horizon soit troué d'une éclaircie, bien qu'un rayon d'espérance nous vienne depuis quelques jours des champs de bataille de la France. Pas de mots et de déclamations. Des prières seulement, de la part de ceux qui savent prier. Une résolution, un serment muet chez tous ceux qui aiment encore la Suisse: la servir pendant l'année nouvelle, préférer son salut, sa force, son honneur, aux intérêts de la personne et de la classe, aux amours-propres, aux ressentiments, aux ambitions. Vouloir la servir, ne pas désespérer d'elle. Son rôle n'est pas terminé. Elle n'est pas une condamnée dont nous devons adoucir les dernières heures. C'est la fête de ses relevailles qui se prépare pour demain, ce n'est pas sa marche à l'échafaud. P.K.

Chronique séduisive

Subvention pour le sulfatage en 1918

Les propriétaires de vignes qui veulent être mis au bénéfice des subventions pour le sulfatage doivent faire parvenir au greffe municipal jusqu'au 8 août prochain, à peine de forclusion:

1. Les notes de marchandises acquittées.
2. Une déclaration de contenance de leurs vignes.

Ne sont pas astreints au dépôt des notes et des déclarations des propriétaires qui ont acheté le sulfate à la commune, ou qui, antérieurement, ont déjà déposé leurs déclarations cadastrales. L'Administration.

FAITS DIVERS

Le remède contre la grippe

Communiqué du bureau de la presse de l'état-major de l'armée. — Le Néosalvarsan, produit par les fabriques de couleurs de Hoechst, est connu comme un remède spécial contre l'épidémie de grippe actuelle. Les provisions de ce remède commençant à s'épuiser en Suisse, le ministre de la guerre de Prusse, en suite d'une demande pressante de l'armée, a consenti, d'une manière qui mérite nos plus vifs remerciements, à faire adresser immédiatement à notre service sanitaire quelques milliers d'ampoules de Néosalvarsan. Cet envoi est destiné à la troupe ainsi qu'à la population civile.

Accident

Lundi a été enseveli à Martigny, un Italien qui, à la descente de Branson, en vélo, s'était fendu le crâne. L'imprudent conduisait sa machine sans tenir le guidon, ce qui occasionna la chute.

Incendie

Mardi matin, à 6 heures, un incendie a éclaté aux Vallettes, dans le bâtiment neuf des frères Mathey et Sarrasin. Grâce à la promptitude des secours de quelques personnes du village et des pompiers de Bovernier et aux hydrants, le feu a pu être maîtrisé.

Les dégâts sont couverts par une assurance. On croit que le sinistre est dû à l'imprudence d'enfants laissés seuls à la maison.

La grippe en décroissance

Les rapports de l'armée et du service territorial continuent à accuser une décroissance réjouissante de la grippe. Le nombre de décès qui était monté à 32 par jour au plus fort de l'épidémie, est descendu à trois ou quatre.

Les relèves militaires du mois d'août

Un grand nombre de relèves étaient prévues pour le commencement d'août et depuis assez longtemps les avis de mise sur pied qu'elle comportent avaient paru. Les troupes mises au bénéfice de ces relèves devaient être licenciées aux environs du 10 août. Considérant le grand danger de contagion qui existe pour les hommes nouvellement mobilisés et, d'autre part, le fait que dans les troupes actuellement en service, l'épidémie ne tend pas en général à augmenter, mais qu'elle est au contraire, en décroissance manifeste, que, par conséquent, les unités maintenant sous les drapeaux courent moins de risques en prolongeant un peu leur service que les unités de relève en les remplaçant immédiatement, le commandement de l'armée s'est décidé à proposer au Conseil fédéral de renvoyer les nouvelles mobilisations jusqu'au moment où les relèves pourront s'effectuer sans danger sérieux pour les hommes appelés. Le service ainsi prolongé des unités qui, dans ces conditions particulièrement difficiles, resteront à la frontière au delà du terme fixé pour leur relève leur sera doublement compté.

En suite de la persistance de l'épidémie de grippe, la mise sur pied d'un certain nombre de troupes prévues pour la première moitié d'août est révoquée par arrêté du Conseil fédéral du 29 juillet, entre autres un certain nombre d'unités de la garnison des fortifications du Gothard et de la garnison de Saint-Maurice, la compagnie des sapeurs de forte-resse 4, qui devaient se présenter le 4 août.

La guerre

M. Malvy devant la Haute Cour

M. Briand, ancien président du Conseil, qui a été entendu lundi après midi par M. Ribot, a déclaré que M. Malvy n'est pas un de ses amis politiques et qu'il ne lui a pas été imposé lors de la constitution de son cabinet. M. Malvy a fait tout son devoir.

M. Briand conclut en faisant un grand éloge de la classe ouvrière et affirme que son gouvernement a toujours cherché à maintenir haut et ferme le moral du pays.

On entend M. Viviani, premier témoin à décharge. Celui-ci déclare avoir toujours trouvé auprès du ministre de l'intérieur le concours le plus absolu. Malvy a fait appliquer rigoureusement la loi sur les dénaturations. Il cite des cas, notamment celui d'un Allemand qui avait chez lui un télégraphe sans fil et des pigeons voyageurs. Le ministre de la guerre s'opposait à la dénaturalisation de cet individu sous prétexte qu'il était un des fournisseurs de l'armée.

Arrivant aux faits reprochés à M. Malvy, notamment à la subvention du « Bonnet rouge » et à la camaraderie avec Almerelya, M. Viviani dit que cette subvention a été accordée lorsque le « Bonnet Rouge » avait une attitude patriotique; elle a été supprimée quand ce journal a commencé à évoluer dans un sens favorable aux Allemands.

M. Viviani proteste contre le bruit que l'on a fait courir suivant lequel Caillaux se serait emparé du gouvernement Viviani. Il termine sa déposition en disant:

Le gouvernement actuel que je soutiens et autour duquel il faut tous nous serrer puisqu'il tient avec sang-froid et courage le drapeau de la patrie, n'a-t-il pas hérité de notre œuvre? L'heure la plus terrible n'a pas été

celle où le baron de Schœn nous a remis l'ultimatum basé sur des faits mensongers, ce fut celle, où après la victoire de la Marne, M. Millerand nous dit que les munitions manquaient.

Le témoin décrit l'effort que durent faire patrons et ouvriers. Il ajoute:

« Nous demandons que l'on ne vienne pas, par des procédures comme celle-ci, ternir la gloire de la France. C'est grâce à ses gouvernements qu'elle a pu vaincre, que les alliances lui sont venues comme celle de l'Italie, comme celle, formidable, de l'Amérique. Il ne s'agit pas de Malvy ou de camaraderie, mais je déclare que s'il a péché, c'est par bonne foi. Il a cru que d'autres avaient une bonne foi égale à la sienne. Il s'agit de savoir si le crime de forfaiture a été commis.

Eh bien, lorsque la lettre de Daudet a été connue, j'ai dit: « Ce n'est pas possible ». Je l'ai dit sans craindre les outrages. Aujourd'hui encore, je parle avec toute ma raison. J'ai engagé la plénitude de ma conscience. »

Après avoir répondu à diverses questions, M. Viviani se retire.

Après quatre ans de guerre

A la fin de la quatrième année de guerre, l'« Homme libre » dresse le bilan de l'effort militaire que le kaiser a imposé à son peuple pour chercher à obtenir la victoire de la conception allemande dans l'univers.

En exceptant les trois millions d'Allemands réformés à l'incorporation, résidant à l'étranger ou en sursis d'appel dans les usines, l'Allemagne a enrégimenté 10,900,000 hommes, soit le 15 p. cent de la population ou le 70 pour cent de la population mâle de 18 à 50 ans. Ses pertes définitives s'élèvent à 4,760,000; 500,000 blessés en traitement dans les hôpitaux, 200,000 de la classe de 1920, à l'instruction et une centaine de milliers de blessés guéris et de soldats en transit du front oriental sur le front occidental ou appartenant à des unités dissoutes, actuellement dans les dépôts. Il restera donc actuellement en Allemagne aux armées des services de l'intérieur, 5,240,000 hommes pour résister aux Alliés en France, et occuper les immenses territoires de Russie. On peut estimer que, sur notre front, l'Allemagne dispose de 4 millions d'hommes, dont 3 millions de combattants.

Dans ce chiffre sont comprises les pertes subies depuis le 21 mars et s'élevant à 100,000 d'hommes dont 550,000 hors de combat.

DERNIERE HEURE

Les Etats-Unis ravitaillent la Suisse

NEW-YORK, 30. — Une dépêche spéciale de Washington annonce que les Etats-Unis ont encore mis plusieurs vaisseaux de fort tonnage au service des transports de nourriture pour la Suisse. Ensuite, l'organisation des escales a été perfectionnée au point que pas une tonne des marchandises destinées à la Suisse n'a été perdue, malgré le passage de tous les vaisseaux à travers la zone de guerre, défilant ainsi le blocus.

Les approvisionnements américains destinés à la Suisse et promis dans l'accord de décembre dernier se sont malheureusement accumulés aux Etats-Unis, d'une part à la suite des grandes difficultés d'obtenir du tonnage et d'autre part à cause des négociations prolongées ayant pour but d'obtenir l'immunité contre les attaques de sous-marins pour les vaisseaux dont la cargaison était destinée à la Suisse. L'Allemagne a posé un délai de trois mois avant de garantir que les vaisseaux promis à la Suisse par l'Amérique ne seraient pas torpillés par les sous-marins allemands.

Un attentat à Kiev

BERLIN, 30. — On mande de Kiev: Un attentat à la bombe a été commis à 2 heures de l'après-midi, par un homme qui passait en fiacre, contre le feld-maréchal von Eichhorn et son adjutant personnel, capitaine von Dressler, qui se rendaient au casino à leur demeure. L'attentat a eu lieu non loin de leur habitation. Tous deux sont très grièvement blessés.

L'auteur de l'attentat et le cocher du fiacre ont été arrêtés. Les renseignements que ce crime a été ordonné par le parti socialiste révolutionnaire de Moscou, soutenu comme l'on sait, par l'Entente.

La famine en Autriche

VIENNE, 30. — A midi sont partis pour la Suisse 250 enfants remis aux soins de l'Œuvre d'assistance à la Jeunesse, de Mme von Eimen. Le maire de Vienne, l'attaché de la légation suisse M. de Grenus et d'autres personnalités se trouvaient à la gare au départ du convoi. 50 enfants s'embarqueront à Linz, 100 enfants à Graz et 22 à Brunn. Ils feront partie du même convoi.

Le procès Malvy

PARIS, 30. — La Haute-Cour a entendu mardi M. Gustave Hervé. Le témoin approuve l'attitude de Malvy vis-à-vis de la classe ouvrière. Il déclare que le procès actuel est le procès de la République en la personne d'un homme qui pratiqua une politique bienveillante à l'égard du peuple.

PARIS, 30. — Plusieurs ex-ministres et sous-secrétaires d'Etat, notamment MM. Pair levé, Sembat et Thomas, ont déposé dans la matinée et ont déclaré que M. Malvy s'est appliqué à suivre la politique sociale approuvée unanimement par le conseil des ministres, consistant notamment à faire confiance à la classe ouvrière.



COMME VINAIGRE
RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS
FABRIQUE SUISSE DE CITROVIN ZOFINGUE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS
L'abonnement est payable par

Valais et Suisse	8.—	4.25	2.60
Etranger (envoi des 3 volumes de la semaine)	16.—	8.—	5.20
Envoi par mandat	18.—	10.50	5.75

Bibliothèque cantonale, Sion
Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de la date de quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES :
Canton Suisse Etranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
Bérelame 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

Haricots!!

sommes acheteurs toutes quantités
Maurice GAY, Sion.

Demoiselle

de Magasin. Vendeuses sont demandées au Magasin „A la Ville de Paris“. 100 à 120 francs suivant capacités.

A VENDRE

à bas prix quelques bons chevaux hors d'âge et autres, au choix, sur dix, quelques-uns pas de piquet. S'adresser à Morerod Crosset et fils les Plans s. Bex.
A la même adresse, on offre à vendre à de bonnes conditions une bonne petite voiture fermée, conviendrait pour la montagne.

Après fenaion faite

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166
Louis Mariethoud

Mme. R. ENNING SAGE-FEMME

diplômée des maturités de Lausanne et de Genève, rue Neuve No 1, Lausanne, reçoit pensionnaires. Soins consciencieux, confort. — Téléphone 23 - 28.

Sage-femme Mme. BURRY-VIC

2, Croix d'Or, GENEVE

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs, contre les retards mensuels. Ecrire à H. Nalban, Pharmacien dipl., Petit-Lancy, Genève

MESDAMES

Retour infailible de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit.
Ecrire: SOCIETE PARISIANA Genève

LES PLANTES

médicinales, l'hygiène fruitière, la culture des fleurs et celle des légumes, 4 tableaux au moyen desquels il est impossible de se tromper, 80 cts. pièce et port.
Les Champignons comestibles, illustrés, 2 fr. 50. S. Henchoz, Chauderon, 14, Lausanne.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie et de rhumatismes un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo à Grenoble (France) qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, orin animal et végétal.

Marchandise de choix Prix avantageux

Magasin de Chaussures
Ad. Clausen
SION
RUE DE LAUSANNE

Reçu un grand choix de Bottines et souliers spécialité des Chaussures Bally — Strub, etc. Chaussures élégantes.

Articles Forts!
Chaussures Nationales
Zoccolis :: Sabots :: Semelles
Protège-semelles :: Lacets :: crèmes et cirages.
Prix les plus avantageux

!! AGRICULTEURS !!

Nettoyez vos vaches avec la Poudre pour vaches velées de la Pharmacie Barbezat à PAYERNE
Prix du paquet: Fr. 1.20, depuis 2 paq. franco.
DEPOTS: à Martigny, Pharmacie Joris, Pharmacie Lovey, Pharmacie Morand. A Sierre: Pharmacie de Chastonay. Pharmacie Burgener. A Sion: Faust, pharmacie de Quay, pharmacie Zimmermann. A Monthey: pharmacie Carraux; pharmacie de Martigny-Bourg.

Fabrique: Téléphone 85 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRES
S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Les Insecticides
à base de nicotine
„Frossardine“ & „Frossardol“
sont les meilleurs

S'emploient avec succès contre la Cochyliis, l'Eu-démis et la pyrale de la vigne, ainsi que contre tous les parasites de l'horticulture et de l'arboriculture.
Se vendent en fûts de 100 kgs et bidons de 50, 20, 10, 5, 2, 1 et 1/2 kg.
Fabriqués par: JH. 31416 D
J. Frossard & Co, Payerne

Perdu
en ville de Sion un porte-monnaie contenant 25 fr.
Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

Plus de ressemelage
Clou AUTORIA breveté
en acier et cuir. Vente par millions. Carton échantillon 2 fr.
Agents demandés.
Fabrique de protégé-chaussures AUTORIA, Bâle, 13.

Royal Geisha
le meilleur Régénérateur de la Chevelure.
Prix du flacon Fr. 3.75
Cette eau inoffensive n'est pas une teinture, mais par son action tonique et particulière elle rend toujours aux cheveux gris la couleur, la force et l'apparence de la jeunesse. Cette préparation est en même temps une lotion antipelluculaire par excellence.
Succès infailible et absolu. Ne tache pas et ne poisse pas. Ce produit est en vente dans les bons magasins de coiffure et chez

A. Jaggi-Heyer
Berne-Ostermundigen

MESDAMES!
Beauté ravissante en 5 ou 8 jours
Pour obtenir un teint frais et d'une pureté incomparable, utilisez
SERENA
Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant, le teint devient éblouissant et la peau veloutée et douce. SERENA fait disparaître rapidement les impuretés désagréables de la peau, comme rougeurs, rides, cicatrices, feux, taches jaunes, rougeurs du nez, éruptions, points noirs, etc.
Préparation absolument inoffensive et d'une efficacité sans pareille.
En vente à Frs. 4.50
SUCCES GARANTI
Grande parfumerie EICHENBERGER
Rue de Bourg, 21, Lausanne
Au dehors, envoi discret par poste, francé

Tonnellerie mécanique
RHEINFELDEN S. A.
RHEINFELDEN (Suisse)
Fondres et fût de transport en tous genres. VASES DE CAVE, cuves et constructions spéciales en bois pour l'industrie chimique, les teintureries, etc.

Coffres-forts
incombustibles depuis Fr. 75.—
muré dep. Fr. 60.—
F. TAUXE
Malley-Laussane

Messieurs Bruttin & Cie
SION

AGENCE A MONTHY
offrent actuellement les taux suivants:

En compte-courant	3 à 4 o/o
En bons de dépôt à l'année	4 1/2 o/o
En bons de dépôt à 2 ans	4 3/4 o/o
En bons de dépôt à 3 ans ou plus	5 o/o

Ils ouvrent des comptes d'Epargne sur carnets au taux de 4 1/4 o/o

Dr. Médecin Willmann
Maladies des oreilles, du nez, de la gorge
donne actuellement ses consultations
à la Pharmacie Darbellay Sion
anciennement pharmacie Pételoud
Tous les jeudis de 1-4 heures.

U. Ammann Ateliers de constructions Langenthal

Insurpassable est mon nouveau Moulin „Vertical“ pour farine ménagère.
A chaque paysan il est d'une grande utilité.
Il decortique, nettoye, moult et tamise, fournissant une excellente farine panifiable.

Machines agricoles
en tous genres.

Viandes de Ire qualité

Boeuf bouilli	à frs. 1.80, 2.— et 2.40 la livre
Boeuf pour rôti	1.90, 2.40 et 2.80
Boeuf salé extra	1.80, 2.— et 2.80
Belles tétines fraîches et salées	à frs. 1.50
Graisse de boeuf à fondre	3.—

— QUARTIERS ENTIERS —
Devant, francs 4.20 — derrière, frs. 5.—, le kilog.
roïds moyens de 60 à 100 kilos.

— CHARCUTERIE —
Petit salé de porc à frs. 2.50 la livre

Côtelettes de porc fumées	6.—
Beaux jambons bien fumés	6.—
Saucissons vaudois secs	5.—
Saucissons vaudois, Ire qualité	4.—
Saucisses au foie et aux choux	4.50
Saucisses de boeuf	3.50
Saucisses à rôti et frire	4.50
Boudin et lebruvurst	1.50
Vienneries	0.50 la paire
Schubblings de St-Gall	1.50
Pieds de porc	1.— la pièce
Cervelas et gendarmes, 0.45 cts. la pièce ou fr. 5. la dz.	

— SPECIALITE —
Beau boeuf salé et fumé frs. 3.25 la livre (gras et sans os)

— CONSERVES —
Museum de boeuf frs. 1.50 la boîte

Salade de tripes	1.50
Sardines et thon	1.25
Saumon et ceps	3.80
Haricots verts	2.20
Cassoulets au jambon	2.50
Tomates concentrées	1.50

MAISON HENRI HUSER
GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.80
Expéditions par retour du courrier, contre remboursement. Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

Jeune homme
libéré des écoles peut entrer tout de suite comme apprenti typographe à l'imprimerie Beeger.

195 fr.
Bicyclette Touriste moderne et solide, 12 mois gar. avec pneus, Michelin ou Gaultois garde-boue, freins, sacoche et outils fr. 195.—
Avec roue libre et 2 freins 220.—
Bicyclette de Dame fr. 225.— militaire 245.—
Enveloppes Gaultois-Michelin fr. 12.50 et 12.90
Chambre à air fr. 7.— 8.50 et 9.—
Accessoires aux plus bas prix
CATALOGUE GRATIS
Louis ISCHY, Fabricant Payerne
Atelier de réparations avec force électrique

Fabr. Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POELES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LÉSSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Sausanne
4, Place de la Raponne

Belle et forte chevelure
Plus de chute
Plus de pellicules
Plus de calvitie
Grand flacon frs. 4.50 Remb.
Petit flacon: frs. 2.50 Remb.
Engadina 4. Lugano-Gare

GRIPPE ESPAGNOLE
Protégez-vous contre la contagion par l'emploi des
Savons médicaux
„Acide phénique“ ou „Lysol“
marque CALLET
Seule garantie d'une activité positive. 60 années de succès.
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

MARQUE ELEPHANT
L'EXCELLENTE CHAUSSURE DE FATIGUE
Demandez cette Marque Suisse dans les magasins de chaussures
et assurez-vous du timbre Sun-to Semelle!

LETTRE DE PARIS

La situation générale

M. Hugues, président du Conseil australien, parlant récemment à Cardiff, des événements militaires, a dit: « Le coup que vient de porter le général Foch est le commencement de la fin de la guerre. Si les Allemands échouent maintenant, ce sera un échec définitif. »

Il est évident que, n'ayant pu nous vaincre au moment où la débâcle russe nous privait d'un soutien puissant, les Allemands doivent commencer à s'apercevoir qu'une solution militaire sur le front occidental devient de plus en plus problématique.

Aujourd'hui, un million d'Américains appuient les troupes franco-anglaises et remplacent déjà très avantageusement le front russe qui nous a si souvent donné plus de déboires que rendu de services.

Ainsi, la position des alliés s'améliore. La bataille récente la consolide encore. Avoir contraint, au bout de 72 heures, une offensive allemande à dégénérer en défensive, c'est évidemment un coup de maître.

Que si l'on envisage la situation dans l'ensemble, elle ne présente aucune indication susceptible de donner aux Allemands une confiance aveugle et excessive dans la bonne marche de leurs affaires. Sur le front italien, sur le Piave, la pauvre armée autrichienne, a remporté un de ces succès à l'envers auxquels, historiquement, elle est prédestinée. L'Autriche est la puissance qui a le plus de défaites à inscrire sur ses drapeaux. L'état-major allemand l'avait fort gourmandée et lui avait dit: « Vous allez voir comment on passe une rivière! » Et Ludendorff, en effet, avait fait passer la Marne à ses meilleurs soldats. Malheureusement, il a dû la repasser aussi précipitamment que les Autrichiens ont repassé le Piave, sous la menace d'un désastre. L'Allemagne n'a plus à se moquer du Brillant Second. Elle l'imité.

Du point de vue économique, l'Autriche, aux prises avec les Polonais, les socialistes, les Tchèques, les Yougo-Slaves, est à la veille d'une nouvelle crise. Le Reichsrat fait une opposition tumultueuse au gouvernement; celui-ci se répand en déclarations pacifistes; il promet la paix et du pain; il ne donne ni l'une ni l'autre.

En Allemagne, où règne une discipline plus grande, les affaires du Chancelier n'en vont pas mieux pour cela. Si le Reichsrat n'était pas en vacances, les socialistes lui rendraient la vie dure.

En Finlande, en Lithuanie, l'opposition anti-allemande se réveille. Le Kaiser avait vu là deux trônes pour y caser ses fils; les trônes sont commandés, mais le menuisier fera bien de ne pas se presser d'exécuter la commande: elle ne lui serait pas payée.

La Pologne s'agite de plus en plus. La solution austro-polonaise est repoussée à Berlin où on ne veut pas conférer à la Pologne une trop grande indépendance. Il en résulte des froissements entre Berlin, Vienne et Varsovie. La Hongrie ne veut pas du Mitteleuropa, la Bulgarie et la Turquie, ces alliées de l'Allemagne, se disputent comme des chiffonniers. L'Ukraine, en révolution, n'envoie pas de blé aux Centraux.

La Russie révolutionnaire inquiète grandement l'Allemagne, surtout depuis l'assassinat de son ambassadeur, le comte Mirbach et de son feld-maréchal Eichhorn et l'exécution du tsar Nicolas. Les alliés reparaissent sur la côte mourmmane. La Sibirie, grâce aux Tchéco-Slovaques, échappe à l'influence allemande. Les projets d'intervention des alliés se précisent, avec le concours du Japon. Le front oriental à tendance à se rallumer. La paix de Brest-Litovsk n'est qu'un mot.

Tels sont, en résumé, quelques-uns des problèmes troublants qui agitent l'Allemagne, a- vide de paix. La paix est loin, la paix victorieuse surtout, la forte paix allemande.

J. S.

SUISSE

Déserteurs et réfractaires

La commission de neutralité du Conseil des Etats s'est occupée de l'arrêté du Conseil fédéral relatif aux déserteurs et réfractaires qui a donné lieu à diverses critiques au sujet de la prescription de refouler ces personnages à la frontière. La commission a adopté une motion tendant à demander au Conseil fédéral de revenir sur cette disposition.

Vol d'une caisse militaire

La caisse du quartier-maître de la cinquième division, qui se trouvait au château de Delémont, a été volée pendant la nuit de lundi à mardi. Elle contenait une somme de 18,000 fr. en espèces et sur carnet. La caisse vidée a été retrouvée dans la rivière.

Une bonne idée

L'association des hôteliers de Zurich et environs a résolu la question de l'approvisionnement de ses membres en pommes de terre d'une manière que l'on peut recommander à ceux qui attendent tout d'autrui ou de l'Etat, canton ou commune.

Elle a loué, à Bulach, un terrain de 13 ha avec l'aide de 63 personnes, dont 23 internés, elle y a planté 220 quintaux métriques de pommes de terre, dont elle peut espérer une récolte de 1500 quintaux, représentant la moitié de la quantité nécessaire à l'ensemble des hôtels de Zurich.

Fit-elle pas mieux que de se plaindre?

Le Conseil fédéral

et le comité d'Oiten

La conférence du Conseil fédéral avec le comité d'action d'Oiten s'est terminée jeudi après-midi après une séance du clôture de 2 heures. Les participants sont tombés complètement d'accord sur les points 2 à 8 de la requête (question des déserteurs et réfractaires, office fédéral de l'alimentation, rationnement et répartition des denrées alimentaires, concessions du commerce de gros privé, ravitaillement en charbon de ménage, office des salaires.)

La conférence est également tombée d'accord sur la question de la construction de maisons d'habitation par les communes et les syndicats. Le Conseil fédéral soumettra aux Chambres fédérales, dans leur prochaine session de septembre, un projet d'arrêté prévoyant l'autorisation pour le Conseil fédéral d'appuyer par des prêts à intérêts modestes la construction de maisons ouvrières par les cantons, les communes et les entreprises d'économie publique, à la condition que les cantons et les communes y participent également financièrement.

Un accord conditionnel a été obtenu sur la question de l'arrêté du Conseil fédéral relatif aux mesures des cantons en cas de désordres. Le comité d'action a abandonné sa demande de retrait de l'arrêté en question, mais il désire que le Conseil fédéral, dans une circulaire aux cantons, interprète l'arrêté dans le sens qui lui a été donné par M. Calonder, président de la Confédération. Cet arrêté ne doit pas être dirigé contre le droit de réunion, d'association ou de démonstration du parti ouvrier, mais uniquement contre les désordres causés par la populace.

Le Conseil fédéral déclare que les assurances qu'il a données à ce sujet sont formelles; mais le comité d'action craint que l'interprétation ne soit pas partout la même suivant les points de vue cantonaux. Le Conseil fédéral a accédé aux vœux exprimés par les représentants du comité.

Les débats ont été clos à 5 heures. Le Conseil fédéral confirmera les déclarations faites oralement dans un mémoire qui sera vraisemblablement présenté au comité d'action d'Oiten jusqu'à samedi à midi.

Le comité prendra alors position après s'être mis en rapport avec les syndicats ouvriers et le parti socialiste.

D'après la marche des débats qui ont amené un accord sur de très nombreux points, on peut espérer qu'une entente générale interviendra.

La grippe

Les journaux bernois assurent que l'épidémie est en rapide décroissance dans l'armée, où il n'y aurait plus que huit cents malades. Les décès diminuent également. Les 27 et 28 juillet, on en a compté trois dans les troupes. Depuis mercredi, l'épidémie de grippe est sérieusement en baisse dans la ville fédérale. Jeudi, le nombre des personnes atteintes était descendu au 50 pour cent de celui constaté au moment de la plus grande propagation de la maladie.

L'épidémie de grippe a fait son apparition dans différentes régions du canton de Thurgovie, notamment à Romanshorn, dans le district de Bischofzell et à Frauenfeld où il y a une cinquantaine de cas de maladie aux casernes.

A Genève, on signalait le 30 juillet 235 cas, dont 124 antérieurs au 26 juillet, et 111 se répartissent entre les journées des 26, 27, 28 et 29.

On a enregistré mercredi, à l'hôpital cantonal, vingt entrées de personnes atteintes de la grippe espagnole. Par contre, il y a eu 24 sorties; on signale quatre décès.

Tout doucement, la situation paraît s'améliorer.

A la caserne de Colombier, mercredi se trouvaient encore 11 malades au lazaret. Un cas est encore assez douteux.

A Delémont, il y a eu mercredi six enterrements de civils, desquels un seul dépassait l'âge de soixante ans.

On en peut déduire que l'état reste stationnaire pour ce qui est de la population civile. Deux soldats sont encore morts à l'hôpital militaire. Ils appartiennent au bataillon 89.

Ce bataillon compterait déjà 12 hommes morts de la grippe.

A Saignelégier, on a compté jusqu'ici et depuis le début de l'épidémie, neuf décès de militaires.

A Vevey-La-Tour pas de changement à ce jour; 100 malades sont hospitalisés au lazaret de Vevey et 13 à celui de La Tour.

La région de Payeme a été relativement privilégiée; les cas de grippe constatés n'ont pas, jusqu'ici, eu de suites graves, et les victimes en ont été en général quittes pour quelques jours de lit.

La grippe sévit aussi parmi les internés. Elle a commencé, il y a quelque temps déjà, puis les cas se sont multipliés. Des dépôts de malades ont été organisés en plusieurs endroits et l'on a mobilisé, pour les soigner, un certain nombre de soldats sanitaires de la Ire division.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat, consulté, estime qu'un procès-verbal dressé pour non application dans le terme légal de bois concédés pour construction, n'est pas soumis à la prescription, attendu qu'il s'agit d'un délit continu et que la contravention est punissable aussi longtemps que les bois ne sont pas appliqués à leur destination.

Consulté également par le Département fédéral de l'Intérieur sur la question de savoir s'il y a lieu de maintenir les primes pour la

destruction des rapaces en vue de la protection des pigeons-voyageurs, le Conseil d'Etat estime que ces primes doivent être maintenues pour protéger aussi bien les oiseaux utiles à l'agriculture que les pigeons-voyageurs.

Ensuite d'examen satisfaisants, il est délivré le diplôme de sage-femme à:

- Mlle Marie-Alice Guigoz, d'Emile, à Bagnes. Emma Micheloud, à Branspoinis; Virginie Perruchoud, à Chalais; Alice Monnet, à Chamson; Cécile Calc, à Chandolin; Marie Lonfat, à Charraz; Lina Lugon, à Finhaut; Virginie Constantin, à Granges; Elisabeth Duex, à Grimisuat; Mathilde Praplan, à Iogone; Catherine Fort, à Isérables; Agathe Emery, à Lens; Martine Michellod, à Leytron; Mélanie Zermatten, à St-Martin; Esther Peney-Werlen, à St-Maurice; Mmes Anna Richard, née Gex, à Mex; Brigitte Frily, à Miège; Antoinette Claiavaz, à Beuson sur Nendaz; Julie Baruchet, à Port-Valais; Louise Michelet, à Nendaz; Cécile Dussex, à Veysonnaz.

Le Conseil d'Etat décide d'élargir la commission cantonale de ravitaillement aux fins de mieux représenter les producteurs et les différentes parties du pays, et il nomme membres de cette commission:

- M. Gabriel Gex-Fabry, à Val d'Illiez. Jules Couchepin, à Martigny-Bourg; Jean Anzévui, député, à Evolène; Peter J., député à Ayer; Schnydrig, député, à Gampel; Francis Burgener, à Viège; Maurice Trottet, président, à Monthey; Penon, député à Vétraz.

M. Joseph Imhof, à Ermen, est nommé substitut du préposé à l'office des poursuites et faillites du district de Conches.

En application de l'article 2 du décret de 1912 sur l'état-civil et de l'arrêté du 11 août 1914, M. Jules Gaillard, à Saxon, est désigné comme second substitut de l'officier de l'état-civil de Saxon pendant l'absence du principal et du substitut pour cause de service militaire.

M. Joseph Ritz, à Niederwald, est nommé cantonnier de la route de la Furka du km. 20 au km. 24.

Sont nommés débitants de sels:

- M. A. Heumann, négociant, à Salins; Chambovey Cyprien, à Collonges; Rouiller Maurice, à Troistorrent;

Le Conseil d'Etat accepte avec remerciements pour les services rendus:

- 1. La démission présentée par M. l'avocat Leuzinger, à Sion, en qualité de rapporteur substitut du district d'Hérens;
- 2. La démission présentée par M. Cyr Gard, en qualité de rapporteur du district d'Entremont.

M. l'avocat Jules Theytaz, rapporteur substitut, à Orsières, est nommé rapporteur du district d'Entremont.

M. l'avocat Joseph Rossier, de Mase, à Sion est nommé rapporteur substitut du district d'Hérens.

Le Département de Justice et Police est autorisé à porter à 80 hommes l'effectif du corps de la gendarmerie.

Il est décidé de répondre à la circulaire du Département militaire suisse, du 28 juin dernier, que le service technique militaire devra être chargé, jusqu'au retour des temps normaux, des achats de toutes les matières premières ou autres articles nécessaires à la confection de l'équipement personnel des troupes.

Le Département militaire est chargé de faire des démarches auprès de l'autorité fédérale aux fins d'obtenir la libération, pour notre canton, de la fourniture de fourrages à l'armée, ou, subsidiairement, la réduction de moitié du contingent de foin à livrer.

Le Conseil d'Etat homologue l'acte du 7 avril 1918, Leuzinger, notaire, par lequel la commune d'Evolène accorde à la Ste anonyme « La Dixence » la concession des forces hydrauliques à créer sur la Borgne de Ferpècle dès la sortie du glacier, et sur la Borgne d'Arolla dès le pont de la Montaz en amont jusqu'à la limite de la commune de St-Martin en aval, ainsi que celles des affluents latéraux de la Borgne qui peuvent être introduits dans les canaux d'adduction.

M. le chef du Département des Travaux publics expose qu'ensuite du réchérissement de la main-d'œuvre et des matériaux, provoqués par la crise générale, le devis du projet d'assainissement de la plaine du Rhône entre Riddes et Martigny, se trouve, suivant les résultats de la mise en soumission de ce travail, porté de fr. 1,750,000 à fr. 4,800,000.

Le Conseil d'Etat, vu l'importance que présente pour l'alimentation du pays la mise en culture aussi prompte que possible des terrains compris dans le projet d'assainissement, et vu, d'autre part, la demande formulée par les communes intéressées, décide de demander au Conseil fédéral que le taux de la subvention fixé par l'arrêté fédéral du 21 décembre 1914 reste acquis au canton sur la base du nouveau devis et que l'adjudication des travaux ait lieu immédiatement.

Le Conseil d'Etat accorde à la commune de Munster une subvention de 20 p. cent sur un devis de fr. 19,000 pour des travaux de défense et de reboisement.

Il approuve le programme du cours organisé par le Département de l'Instruction publique pour maîtresses des cours itinérants.

M. le chef du Dt de l'Instruction publique fait rapport sur les résultats des examens de maturité de la session ordinaire de juin-juillet. Il informe que le diplôme de maturité classique a été délivré à 26 élèves et celui de maturité technique, à un élève.

Le Conseil d'Etat vote à titre d'avance

pour les premiers secours un subside de fr. 500 en faveur des victimes d'un incendie qui a détruit, le 14 juillet courant, 11 bâtiments dans le village de Bigisch. Ce montant sera mis à la disposition du préfet du district de Brigue, qui en fera la répartition en qualité de commissaire du gouvernement.

Le Conseil d'Etat décide que, pour obtenir la patente pour la vente à l'exporter en vertu de l'article 69 de la loi sur les auberges, il faut que le commerce de vins et de liqueurs constitue la branche principale du commerce.

Toutefois, le Dt des Finances est autorisé à délivrer exceptionnellement une patente pr l'année courante aux autres établissements pour leur permettre de liquider les marchandises en magasin.

Il adopte le projet d'augmentation des traitements des gardes forestiers de triage pour la période 1917-1918.

Chronique séduoise

Etat-civil

NAISSANCES

Siggen Paul de Benjamin de Chalais. Evéquozy Cyrille de Frédéric, de Conthey, de Preux René, de René, de Sion. Jost Catherine de Lucas, d'Obergesteln. Pellaud Jean, d'Etienne, de Bornier. Zermatten Philomène de Jos-Marie de Mase. Schenkel Jeanne d'Emile, de Salins. Baeriswyl Louis, de Frédéric, de Fribourg.

DECES

Mgr Jules-Maurice Abbet, fils de Joseph, Marie, de Fully, 43 ans. Masson Albert de Marcelin, de Bagnes 16 mois. Kilcher Oswald de Théophile de Reinach, 22 ans. Furrer Léon de Joseph, d'Eisten, 29 ans. Zuber Pierre, d'Eugène, de Chalais. Putallaz Camille, de Modeste de Conthey, 37 ans. Carroz Anna de Jean Albert d'Arbaz, 2 ans. Genoud Marcel de Louis, de Bourg-St-Pierre, 29 ans. Rossli Jules de Félicien, de Sion, 5 ans. Joris, née Métrai Marie, fille de Jean, d'Orsières, 83 ans.

MARIAGES

René Nel de Adrien de Champigny s. Marne, Léonie Dallèves d'Alexis de Sion. A fin juillet 1917, il y avait 68 décès. A fin juillet 1918 il y avait 82 décès. Il est à noter que sur 10 décès de la grippe 5 sont des étrangers qui sont venus mourir à l'hôpital.

FAITS DIVERS

L'électrification du Brigue-Sion

Une équipe d'ouvriers des C.F.F. pose actuellement, le long de la voie ferrée Brigue-Sion, les poteaux sur lesquels sera établie la conduite à haute tension destinée à fournir le courant aux locomotives électriques. Le cuivre nécessaire pour l'équipement de la ligne vient d'arriver et a été transmis aux fabricants qui se chargent de la fabrication des câbles.

Décès de soldats haut-valaisans

Un soldat de la Compagnie de mitrailleurs 11/18, Ferdinand Kummer, de Ried-Morel, âgé de 21 ans, est mort à l'hôpital militaire de Bienne.

Le 26 juillet, deux soldats du bataillon valaisan 89 sont morts victimes de l'épidémie; c'est le convoyeur Joseph Thanas, de Wyler âgé de 23 ans, et le trompette Joseph Gruber, de Saint-Nicolas, âgé de 31 ans.

Une commune éprouvée

La commune de Chalais est particulièrement éprouvée par l'épidémie de grippe, qui y présente une virulence extrême. Jeudi, il y a eu cinq ensevelissements et ce matin, vendredi, quatre.

Souhaitons que ce fléau qui, par ailleurs, commence à disparaître, ne tarde pas non plus à quitter le Haut-Valais.

Avis

Avec le prochain numéro, nous sommes à même de pouvoir reprendre le format habituel du journal. Nous remercions nos abonnés de leur indulgence pendant ces quelques jours où, à notre très vif regret, il ne nous a pas été possible de publier le journal en entier par suite de circonstances majeures.

La guerre

L'attentat de Kiev

Le général Eichhorn et le capitaine Dressler, victimes d'un attentat terroriste à Kiev (capitale de l'Ukraine) ont succombé à leurs blessures. La presse commente longuement ce nouveau meurtre survenant peu après celui du comte de Mirbach.

Les journaux français disent: La politique d'oppression allemande en Russie donne ses premiers résultats, peu encourageants. Après celle de Mirbach, l'exécution de von Eichhorn. Ce dernier avait cru pouvoir à la suite des amères désillusions éprouvées à Berlin et à Vienne par les piètres résultats de la réquisition de vivres, renverser le gouvernement ukrainien, dissoudre la Rada, confier une dictature sûre à son ami l'hetman Skoropadsky. Les conséquences furent le soulèvement des paysans, véritable jacquerie, et la grève des cheminots, qui avivèrent les inquiétudes des empires centraux. Le maréchal incontestablement représentatif du régime tyranique, déjà impopulaire, devint rapidement

odieux. Cet attentat, simple incident de la lutte menée contre les oppresseurs, montra que l'Allemagne n'a pas conquis la Russie. Cet avertissement lui fera peut-être comprendre qu'elle a entamé dans l'Ouest une tâche disproportionnée à ses forces.

Etant donné que les traditions terroristes sont solidement établies en Russie, le « Journal » voit dans les deux premiers attentats contre le comte Mirbach, von Eichhorn et son adjutant, l'inauguration d'une série d'incidents du même genre.

Au sujet de l'attentat dirigé contre le général feld-maréchal von Eichhorn, le « Lokal Anzeiger » écrit: « Dans les circonstances actuelles il n'est presque pas douteux que ce nouveau méfait est à imputer aux mêmes éléments que le meurtre du comte Mirbach. On pourra hardiment prétendre que cette fois encore la quadruplice a trempé dans le meurtre. La « Mittags-Zeitung » écrit: Le meurtre du comte Mirbach a clairement démontré que les social-révolutionnaires russes sont en étroits rapports avec l'Entente. Il reste à savoir maintenant jusqu'à quel point le groupe ukrainien des social-révolutionnaires est impliqué dans le récent attentat de Kiev.

DERNIERE HEURE

Traîtres condamnés

ROME, 2. — Le tribunal militaire vient de rendre sa sentence dans le procès en trahison pour le coulage du cuirassé « Benedetto Brin », Giorgio Carpi et Moschini ont été condamnés à être fusillés dans le dos après avoir été dégradés. Guglielmo Bartoloni a été condamné aux travaux forcés à vie, après avoir été dégradé. Mario Azzoni a été acquitté, sa culpabilité n'ayant pas été prouvée.

Accalmie passagère

PARIS, — Le « Temps » écrit: Bien que la journée d'hier ait été calme, il serait téméraire de croire que le front doit se stabiliser devant les positions où les armées du kronprinz se sont repliées entre l'Ourcq et la Vesle. On peut prévoir au contraire que l'accalmie ne sera pas de longue durée. Les soldats franco-anglais-américains ne laisseront certainement pas l'ennemi s'installer sur le plateau tardenois et préparer en sécurité un coup de main dans quelque autre région.

Le saillant allemand entre Aisne et Marne, s'il est moins important qu'avant la retraite, n'en reste pas moins vulnérable, particulièrement dans l'angle formé par son extrémité sud-occidentale entre Hartennes et Fère-en-Tardenois.

PARIS, 2. — Une note de l'état-major allemand, publiée dans la « Gazette de Francfort » fixe définitivement le front allemand; cette ligne passe notamment par Fère en Tardenois. Il est à remarquer que Fère est tombé en notre pouvoir, avec une large bande de terrain au nord, et que nous tenons Villemontoire, également largement débordé au nord par la prise de Buzancy. Il paraît plus que probable que le commandant allemand cherche à gagner du temps et à donner l'impression que la retraite est terminée.

En Russie

KIEF, 2. — Les bolcheviki ont attaqué à plusieurs reprises le front germano-ukrainien entre Kourk et Briansk.

La Finlande a envoyé un représentant à Kiev au sujet de l'envoi de blés.

M. Milioukof a quitté Kiev le 25 juillet. Dans le Turkestan, une révolte a éclaté contre les bolcheviki.

La grève des employés de chemin de fer est près d'être résolue favorablement. Une commission d'Etat va être formée pour examiner la situation matérielle des ouvriers.

On a découvert à Jitomir une fabrique de faux billets de banque.

On mande de Stockholm à la « Gazette de Francfort »:

« On a aperçu la semaine dernière des aviateurs anglais dans la Carélie russe. Il s'agissait probablement de raids anglais de reconnaissance dans le but de donner des renseignements sur des entreprises russes ou finlandaises contre la Côte mourmmane. »

La grippe

GENEVE, 2. — Le convoi d'internés alliés qui devait rentrer en France hier soir a été supprimé en raison de la grippe.

La Banque populaire valaisanne S. A. à Sion, a le regret de faire part du décès de son fidèle employé

Monsieur Oswald Willa

survenu à Loèche le 2 août, à l'âge de 32 ans.

L'ensevelissement aura lieu le 3 août à 10 heures à Loèche.

La Fédération suisse du personnel des banques, section du Valais, a le regret de faire part du décès de son cher collègue et ami

Monsieur Oswald Willa

survenu à Loèche le 2 août à l'âge de 32 ans.